

CONFÉRENCE DE PRESSE ANNUELLE DU 5.1.2010

Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS

Du travail et des revenus pour tout le monde au lieu de caviar et champagne pour les actionnaires et les top managers

En comparaison internationale, un bilan de l'emploi mauvais pour la Suisse

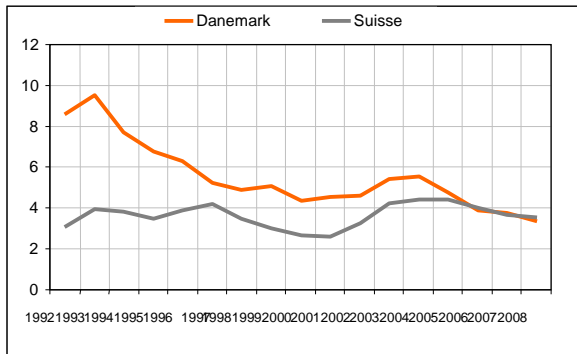
Le bilan de l'emploi en Suisse des années 1990 et 2000 est mauvais, et ce de manière préoccupante.

- Le nombre des sans-emplois a augmenté de près de 100 000.
- Le nombre des personnes touchant l'aide sociale a crû de près de 150 000, soit de nettement plus de 100 % ; surtout parce que les personnes concernées n'ont pas de travail ou un salaire trop bas pour vivre.
- Depuis 1944, 400 000 personnes ont épuisé leur droit à l'assurance-chômage.
- Le nombre des rentes AI, en hausse de 130 000, a presque doublé.

La faute en revient largement à nous-mêmes et non à des facteurs globaux. Car durant la même période, les autres pays de l'Europe ont connu un recul du chômage. Le Danemark, une petite économie ouverte, a même fait reculer son taux de chômage de 9 à presque 3 %. Même concernant les rentes AI, la prestation de la Suisse a été lamentable. Seule la Grèce a connu une croissance plus élevée.¹ La Suisse est en train de rétrograder, passant de la tête au gros du peloton européen. Cela implique, d'une part, une plus grande souffrance sociale et, d'autre part, des coûts nettement plus élevés pour les institutions sociales.

¹ Voir les statistiques de l'OCDE ici : <http://www.oecd.org/dataoecd/21/22/42654215.xls>.

Taux de chômage standardisé en pour cent



Source : OCDE

Une des causes de cette détérioration réside dans la politique conjoncturelle procyclique suivie dans les années '90 (politique financière et monétaire)². Une autre raison provient du fait que nombre d'entreprises se sont soustraites en catimini à leur responsabilité sociale³. Pour réaliser davantage de profits, elles ont tenté de réduire le plus possible les coûts du personnel et de tirer un maximum de ce dernier. Elles ont supprimé des emplois et, parmi les membres les plus vulnérables du personnel, nombreux sont ceux qui sont ainsi restés sur le carreau.

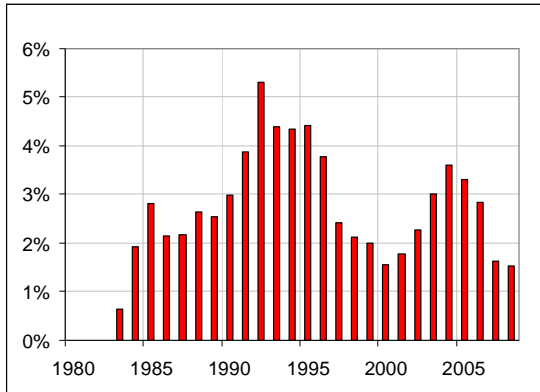
Moins d'emplois et plus de stress au travail

On peut le voir de manière exemplaire dans l'industrie. Durant les années '90, elle a fortement rationalisé. En 1998, un(e) employé(e) à plein temps dans l'industrie générait 35 000 francs de plus pour son employeur qu'en 1989 (+44 %), renchérissement non compris. En comparaison historique, il s'agit d'une croissance particulièrement forte. La productivité du travail (création de valeur rapportée à un emploi à plein temps) a crû dans les années '90 à un taux annuel de 4 à 5 %, alors qu'il était environ de 2 % dans la décennie précédente. Selon le Centre de recherches conjoncturelles KOF de l'EPF de Zurich, au milieu des années '90, plus de 80 % des firmes industrielles disaient utiliser prioritairement leurs investissements pour rationaliser; elles n'étaient qu'un peu plus de 60 % à le faire au milieu des années '80.

² Lampart, D. (2006) : *Handlungsspielräume und -restriktionen der Schweizer Konjunkturpolitik in der langen Stagnation der 1990er Jahre*, Thèse de doctorat, Université de Zurich.

³ Cette évolution n'a de loin pas encore été étudiée. On trouve chez Schnyder et al. (2005) : *The rise and decline of the Swiss company network during the 20th century*, Université de Lausanne, des preuves selon lesquelles une rupture s'est produite dans la structure de direction des entreprises de Suisse.

Croissance de la productivité du travail dans l'industrie
(Moyenne annuelle calculée sur trois ans, en pour cent)



Source : OFS, KOF, Seco, Calculs USS

Il en résulte, entre autres, davantage de stress au travail, et pas seulement dans l'industrie. Le stress rend le personnel malade et vient finalement grever l'AI. Selon une étude du SECO⁴, en 1998, 59 % des salarié(e)s étaient en bonne santé ; en 1988, ils étaient encore 70 % dans ce cas. La proportion des personnes qui manifestent des symptômes du stress, comme la nervosité, les tensions ou les douleurs a presque doublé entre 1984 et 1998 (SECO 2003 : 70). On ne dispose pas de nouveaux chiffres. Mais que la situation n'ait pas changé, cela apparaît par exemple à travers les exigences démesurées que SwissLife impose à son personnel : dans cette entreprise, pour devenir ce qu'elle appelle un « performer », il faut fournir une prestation de 100 à 130 %⁵.

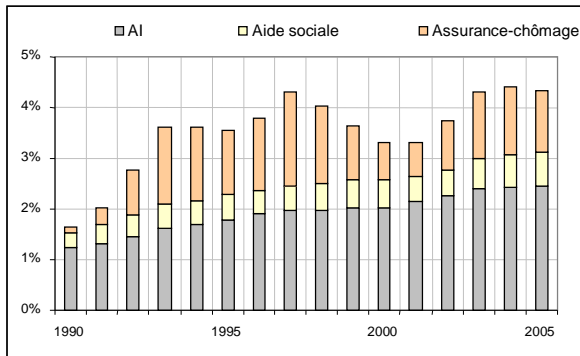
Les actionnaires et les top managers profitent et... la collectivité passe à la caisse

Ce désengagement des entreprises de leurs responsabilités sociales correspond à un transfert de coûts sur la collectivité. Inversement dit : dans la mesure où la collectivité doit prendre en charge les conséquences sociales des agissements des entreprises, elle subventionne les actionnaires de ces firmes, dont les dividendes augmentent. La part des dépenses de l'AI, de l'aide sociale et de l'assurance-chômage dans le Produit intérieur brut (PIB) a presque doublé du début des années '90 à aujourd'hui. Ce sont plus de 10 milliards de francs de dépenses supplémentaires.

⁴ Ramaciotti, D. und J. Perriard (2003) : *Les coûts du stress en Suisse*, sur mandat du SECO.

⁵ Voir l'exposé « Performers and Non-Performers » als Normkategorien ?, de Regula Mäder Steiner, Head HR Advisory Services Swisslife, lors de la journée d'AvenirSuisse « Arbeitsmarktfähigkeit und Existenzsicherung in der Dienstleistungsgesellschaft » du 28 mai 2008. http://www.avenir-suisse.ch/content/events/080528-iv-tagung-2/mainColumnParagraphs/0/refDocument5/maeder_steiner.pdf.

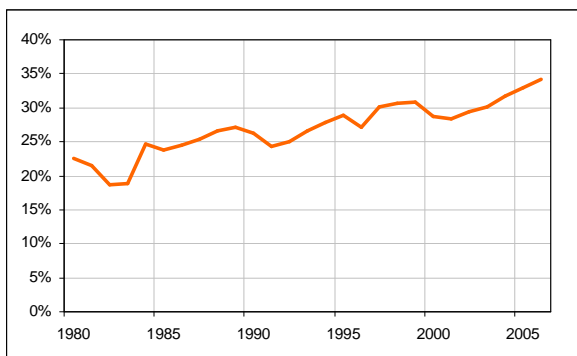
Part des dépenses de l'AI, de l'aide sociale et de l'assurance chômage dans le PIB



Sources : OFS, OFAS, SECO, calculs de l'USS

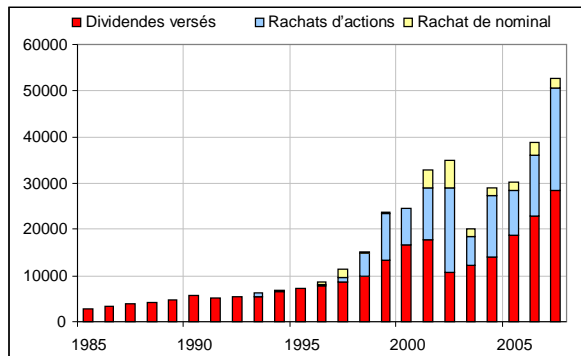
Les gagnants sont les actionnaires et leurs « hommes de main », les hauts dirigeants des entreprises. Les rendements des entreprises, les versements des dividendes aux actionnaires et les salaires des hauts dirigeants ont clairement progressé. La quote-part des bénéfices dans l'industrie, une mesure des marges, a augmenté d'environ un tiers de 1990 à aujourd'hui. Et les versements aux actionnaires ont commencé à grimper vertigineusement dans la deuxième partie des années 1990, comme le montre l'exemple des entreprises suisses cotées en bourse.

Quote-part des bénéfices dans l'industrie suisse (Excédent brut d'exploitation en pour cent de la création de valeur)



Sources : OFS, KOF, Calculs USS

Distributions aux actionnaires des entreprises suisses cotées en bourse (en millions de francs)



Source : Vontobel

En arrière-plan se profile l'idéologie du bénéfice élevé à court terme, qui a commencé à se répandre dans les années '90, à l'enseigne de la priorité à donner aux actionnaires (« shareholder value »). Cette stratégie a porté ses fruits dans les années 2000, avec d'énormes rendements des capitaux propres et des bonus pharaoniques pour les managers. Traquant les rendements supérieurs et rapides, les gestionnaires prennent d'énormes risques, tant sur le plan de l'entreprise que sur le plan social. Le stress du système financier depuis 2007 est ainsi étroitement lié au stress dans l'économie réelle depuis les années '90.

Moins de sécurité sociale conduit à plus de chômage

Dans les années 2000, la pression sur les salarié(e)s continua de croître, dans la mesure où, en plus du stress élevé dans les entreprises, on donna aussi un tour de vis aux assurances sociales. La durée d'indemnisation fut réduite dans l'assurance-chômage et la durée de cotisation minimale allongée. Dans l'AI, une procédure plus restrictive rendit l'obtention de nouvelles rentes bien plus difficile. Et le relèvement de l'âge de la retraite des femmes de 62 à 64 ans eut pour effet de repousser le moment du départ à la retraite de salariées, avec de fortes incidences sur le marché du travail. Les pratiques restrictives en matière d'AI combinées à l'allongement de l'âge de la retraite des femmes contribuèrent au maintien sur le marché du travail de 50'000 à 100 000 personnes de plus qu'avec les anciennes dispositions, ce qui poussa le chômage à la hausse. En même temps, la réduction de la durée d'indemnisation de l'assurance-chômage et les décisions plus restrictives de l'AI entraînèrent davantage d'exclusions et un transfert vers l'aide sociale.

Un tournant pour une économie plus juste et plus efficiente

La crise actuelle faciliterait un tournant vers une politique économique plus juste et plus efficiente. On en voit les premiers signes. Politiques et scientifiques se retrouvent pour dire que de futures crises ne pourront être empêchées que par une régulation plus sévère. Les programmes conjoncturels – le diable en personne, naguère – démontrent leur grande efficacité. Et la concurrence fiscale en faveur des riches et des

entreprises s'attédisent. La Grande-Bretagne et l'Irlande augmentent les taux d'impôt maximums, la Lettonie, sous la pression du FMI, veut remplacer son impôt proportionnel (« flat-rate-tax ») par des tarifs fiscaux progressifs et les gros bonus devront être soumis à un impôt de 50 % en Grande-Bretagne et en France. Toutefois, sans volonté politique claire, la situation ne changera pas. Car, d'un autre côté, les jalons sont déjà posés pour permettre la poursuite du jeu où le capital gagne de nouveau.

- L'UBS remplit la corne d'abondance des bonus pour les hauts dirigeants et les banquiers d'affaires, tout en voulant se débarrasser de 1200 à 1500 salarié(e)s.
- La Banque nationale constitue des réserves pour de futurs krachs bancaires, au lieu d'exiger que les banques y procèdent elles-mêmes. Une fois de plus, la Confédération et les cantons devront passer à la caisse.
- Après les baisses d'impôts pour les entreprises et les hauts revenus, les mesures d'économies n'ont pas tardé, que ce soit à la Confédération, dans les cantons ou les communes. Le canton de Zurich, par exemple, a même réduit les subventions destinées à diminuer les primes des caisses-maladie.
- Le chômage progresse fortement, après que les actionnaires se soient servis.

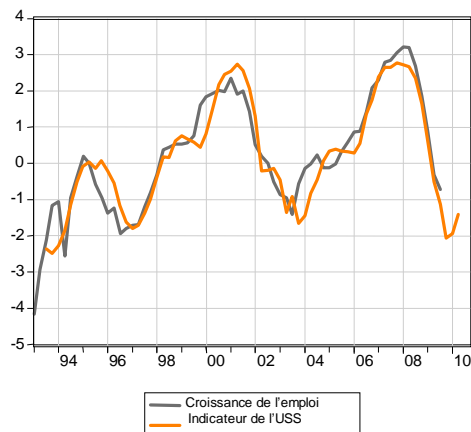
En Suisse, de dures confrontations autour de l'État social s'annoncent, lors du référendum contre la baisse du taux de conversion, des révisions de l'assurance-chômage et de l'AVS, mais aussi de l'AI. Pour la première fois, la menace, sur une large échelle, d'un recul des prestations au détriment des assuré(e)s se précise. L'USS la combattra. Les actionnaires et les entreprises ont, par le passé, accru leurs profits aux dépens des institutions sociales. Il est temps de les rappeler à leur devoir. Ce ne sont pas les salarié(e)s assurés qui doivent payer par une réduction des prestations. L'assurance-chômage doit être financée par une hausse des cotisations, avec participation des employeurs. Et en ce qui concerne l'AI, les patrons doivent enfin être rappelés fermement au règlement. Sans participation patronale aux coûts sociaux, les employeurs n'auront aucun intérêt à changer leur politique générale basée sur les profits à court terme.

Le chômage menace de rester à un niveau élevé

En une année, le PIB de la plupart des régions de la planète a considérablement reculé, avec une baisse de 4,2 % dans l'Union européenne (UE), de loin le principal partenaire commercial de la Suisse. La légère croissance de 0,3 % au troisième trimestre par rapport au deuxième n'a rien changé de fondamental, d'autant plus que ce sont surtout les programmes conjoncturels qui ont tiré vers l'avant la croissance, avec l'arrivée à son terme de l'écoulement du stock des entreprises. Les firmes continuent de souffrir de grosses surcapacités et le chômage s'accroît. Pour retrouver un degré d'utilisation normal, une croissance économique de l'UE de 5 % et plus serait nécessaire. On ne voit pas très bien comment une aussi forte croissance pourrait être créée à la va-vite. Compte tenu de leurs surcapacités, les entreprises n'investiront que le strict nécessaire et le taux de chômage élevé rognera le pouvoir d'achat, ce qui pèsera sur la consommation. S'y ajoute la diminution précipitée des déficits publics, bien qu'un flou total règne sur la question de savoir dans quelle mesure les déficits sont durables, c'est-à-dire indépendants de la crise. On peut considérer avec une forte certitude qu'une grande partie d'entre eux est due à la diminution conjoncturelle des rentrées fiscales. Une autre partie découle des interventions de l'État dans le secteur financier, qui amènent déjà de l'argent dans les caisses publiques, ou qui en amèneront encore (p. ex. TARP aux États-Unis).

Sans une forte croissance dans l'UE, les problèmes conjoncturels persisteront en Suisse. Le marché intérieur est même menacé de se dégrader encore plus. Les hausses de salaire de 1 % environ ne suffisent pas pour compenser ensemble le renchérissement de 2010 et l'augmentation de 10 % environ des primes des caisses-maladie. Le parlement a refusé de décider de réductions de primes qui auraient permis de désamorcer le problème. S'y ajouteront des cotisations d'assainissement pour des caisses de pensions. Le pouvoir d'achat s'affaiblira et le soutien à la conjoncture engendré par la consommation menacera de s'effondrer. Dans le bâtiment aussi, des signes de récession se sont manifestés entre temps. Les rentrées de commande baissent, en particulier dans l'artisanat du bâtiment. L'USS prévoit pour l'année en cours une croissance du PIB de 0,3 % et un renchérissement de 0,7 %. Cette croissance est inférieure à celle de la productivité. L'emploi reculera donc. En moyenne annuelle, le taux de chômage s'établira à 5,2 %.

Indicateur de l'emploi de l'USS et croissance de l'emploi
(Modification en pour cent par rapport à l'année précédente)



Combattre le chômage par un impôt de 50 % sur les bonus et une offensive de formation

Fin 2010, nettement plus de 200 000 personnes seront déclarées au chômage, un chiffre jamais atteint. Dans les cantons de Genève et de Neuchâtel, un(e) salarié(e) sur huit sera à la recherche d'un emploi. La montée du chômage parmi des salarié(e)s âgés est particulièrement inquiétante. Le nombre des nouveaux demandeurs/demandeuses d'emploi de plus de 55 ans a augmenté de 12 pour cent, contre 8 pour cent pour l'ensemble des demandeurs/demandeuses. Une fois licenciés, les salarié(e)s âgés n'ont que de minces chances de retrouver un emploi⁶.

Le chômage peut être combattu de deux manières : du côté de la demande ou du côté de l'offre. Pour modifier la demande, on prend des mesures qui permettent aux employeurs d'engager plus de main-d'œuvre. Pour modifier l'offre, on agit pour qu'il y ait moins de salarié(e)s à la recherche d'un emploi. Le bilan actuel de la politique suisse de stabilisation conjoncturelle est absolument insuffisant. Dans le projet de budget 2010, le parlement a même dépensé 400 millions de francs de moins que ce que le frein aux dépenses aurait autorisé.

⁶ Wyss, S. (2009) : *Displaced by globalisation: chance or threat? A case study*, Mémoire, Université de Bâle, <http://www.etsg.org/ETSG2009/papers/wyss.pdf>.

Du côté de la demande, la stabilisation du pouvoir d'achat est prioritaire. Avec une imposition de 50 % des gros bonus des dirigeants⁷ il y aurait – c'est une estimation prudente – environ 2 milliards de plus dans les recettes qui pourraient être redistribués aux ménages à bas et moyens revenus. Pour une famille de quatre personnes, cela représenterait plus de 1000 francs. Cela fournirait une impulsion d'à peu près 0,5 % du PIB. Les banques se sont déjà préparées à l'impôt sur les bonus⁸. Il n'y a pas de raison que la Suisse reste à l'écart. En outre, un programme d'investissements⁹ est nécessaire puisque, selon la statistique financière du Département fédéral des finances, les cantons et les communes planifient des réductions d'environ 1,5 milliard de francs de leurs dépenses. Une augmentation de la durée des indemnités journalières à 520 jours ne consoliderait pas seulement le pouvoir d'achat, mais empêcherait aussi de nouvelles exclusions sociales.

Afin que moins de salarié(e)s aient besoin d'un emploi, une offensive de formation est nécessaire. Il n'y a même pas deux ans, les entreprises et le Conseil fédéral se plaignaient du manque de personnel qualifié, une situation toujours aiguë dans le domaine de la santé. La crise doit être utilisée pour lancer une offensive de formation. La nécessité d'agir est impérieuse :

- Près de la moitié des salarié(e)s ayant terminé un apprentissage ne travaillent plus dans la profession apprise. Dans l'informatique, la proportion grimpe à 70 %¹⁰.
- 20 pour cent des personnes ayant un passeport étranger sortent du système de formation suisse sans diplôme.
- Les chances de formation continue des salarié(e)s de plus de cinquante ans sont nettement plus faibles que celles de leurs collègues plus jeunes¹¹.

Les instruments existent, mais risquent d'être victimes de mesures d'austérité, comme le montre la récente suppression de 5 millions de francs à la Haute école spécialisée du canton de Zurich. La Confédération doit veiller, sur le plan financier et de l'organisation, à ce que ces instruments soient utilisés. En voici quelques exemples :

- formation de rattrapage pour les personnes actives sans formation certifiée,
- validation des capacités professionnelles dans toutes les branches,
- préparation de la maturité professionnelle par des personnes ayant terminé leur apprentissage,
- développement des programmes après la maturité professionnelle (offres « passerelles », etc.),
- formation continue des salarié(e)s âgés.

À l'étranger, on ne dort pas. Une grande partie des membres de l'UE a pris des mesures dans le domaine de la formation¹², afin de préparer aussi les salarié(e)s au temps d'après-crise. Au Luxembourg, par exemple, les personnes qui sont au chômage partiel obtiennent, au lieu de 80 %, 90 % de leur salaire lorsqu'elles participent à des mesures de formation. Grâce aux „job maintenance plans“, le personnel qui travaille dans des entreprises connaissant des problèmes structurels peut profiter de mesures de formation continue sans avoir à passer par l'office du travail. Aux Pays-Bas, des programmes de validation des

⁷ Part des bonus dans la masse salariale, selon l'enquête sur la structure des salaires 2008 : 5,5 %. Somme globale des salaires 2008 : 330 milliards. Selon l'Enquête sur la structure des salaires de 2004, la plus grande partie des bonus est accordée à des spécialistes et à des cadres. Exemple dans le secteur bancaire : environ 20 % des employé(e)s correspondent à la catégorie : « tâches les plus difficiles ». Ils ont obtenu en 2004 un bonus moyen d'environ 90 000 francs, bien que les salaires les plus élevés ne figurent pas dans l'enquête. La somme de ces bonus seulement s'élève presque à 2 milliards.

⁸ Voir les déclarations de Josef Ackermann, directeur de la Deutschen Bank, dans le *Financial Times* du 17.12.2009.

⁹ Voir le programme d'investissements de l'USS du 20 janvier 2009.

¹⁰ Sheldon, G. 2008 : *Die Rolle der Berufsbildung in der Bekämpfung des Fachkräftemangels*, sur mandat de l'OFFT.

¹¹ Riphahn, R. et G. Sheldon (2006) : *Arbeit in der alternden Gesellschaft*, Zurich.

¹² Commission européenne (2009) : *Recovering from the crisis*, Luxembourg.

acquis sont développés. Si la Suisse passe à côté de cette évolution, elle se retrouvera de nouveau en manque de personnel qualifié lors de la prochaine reprise.

Pour empêcher des licenciements, il convient aussi de continuer à utiliser le système performant du chômage partiel. Le Conseil fédéral doit décider d'une prolongation à 24 mois de sa durée, afin que les entreprises puissent planifier à temps. C'est déjà fait au Luxembourg et en Allemagne.

Dans l'industrie MEM, plus de 15 000 emplois ont disparu en l'espace d'une année déjà. Il est à craindre que les entreprises continuent à licencier du personnel dans l'année en cours. Des mesures pour les salarié(e)s dans les entreprises en difficultés structurelles ou existentielles sont donc nécessaires. Ils doivent pouvoir conserver leur contrat de travail et obtenir la possibilité de faire un bilan de compétence, ou de suivre un recyclage ou une formation continue sans passer préalablement par le chômage. La Confédération doit participer financièrement à ces mesures, qui, sous une forme équivalente, se sont révélées efficaces en Allemagne¹³. Les personnes concernées trouvent plus rapidement un engagement que si elles avaient dû s'inscrire au chômage.

La Banque nationale ne doit pas faire d'expérimentation en matière de cours du change

Dans son appréciation de la situation du 10 décembre 2009, la Banque nationale a annoncé qu'elle n'interviendrait qu'en cas d'appréciation excessive du franc par rapport à l'euro. C'était là inviter les spéculateurs à tester cette nouvelle marge de manœuvre. Depuis lors, le rapport franc/euro est passé de Fr. 1,51 à presque Fr. 1,48 : cela, alors que le franc s'est déjà fortement apprécié ces deux dernières années par rapport aux principales monnaies (de près de 15 % en valeur pondérée par les chiffres des principaux partenaires commerciaux). Ces expérimentations de la Banque nationale constituent un risque supplémentaire pour les exportations suisses. Et leur utilité est pratiquement nulle. C'est pourquoi il faut y mettre immédiatement un terme. La Banque nationale doit maintenir un cours franc/euro de plus de Fr. 1,50.

Seule une économie sociale est une économie efficiente

Le chômage ne cause pas seulement une souffrance sociale chez les gens qu'il touche, mais détruit aussi des ressources économiques, et cela durablement. De nouvelles recherches — même faites par l'OCDE — le montrent¹⁴: celui ou celle qui a connu le chômage aura plus tard un risque plus élevé d'y retourner et de moins bonnes perspectives de salaire, par exemple lorsque des qualifications sont ainsi perdues ou parce que les périodes de chômage dans un CV font mauvais genre aux yeux des employeurs. Le chômage devient ainsi une « balafre » réduisant les chances dans une carrière professionnelle.

La politique économique suisse a la possibilité de garantir le bien-être de demain en suivant une politique de stabilisation et en lançant une offensive de formation au lieu de détruire le pouvoir d'achat. À ce jour,

¹³ Deeke, A. et C. Ohlert (2009) : *Qualifizierungsmaßnahmen während Kurzarbeit nach endgültigem Arbeitsausfall*, IAB Rapport de recherche IAB 3/2009.

¹⁴ OECD (2009) : *Employment Outlook*, Paris. Bell, D. et D. Blanchflower (2009) : *What Should Be Done About Rising Unemployment in the OECD ?* IZA Discussion Paper 4455.

les actionnaires et les détenteurs d'obligations des grandes banques sont pratiquement les seuls à avoir pu profiter des fruits de cette stabilisation. En l'absence de tournant politique, les salarié(e)s devront payer pour la crise, pendant que la prochaine fête se prépare déjà aux étages supérieurs des banques. Conjointement, la prochaine dégradation des prestations de la sécurité sociale est planifiée. Ce faisant, le Conseil fédéral et le parlement sont en voie de réitérer le mauvais bilan de la politique de l'emploi, sociale et économique appliquée en Suisse depuis les années '90 et 2000. L'USS combattra cette politique dans l'année qui vient, en sachant que la population qui en souffre est avec elle.